81ème ANNEE — N°. 1828 — Paraît le Samedi — SAMEDI 27 JUIN 1981

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

ADMINISTRATION-REDACTION : Rue de la Coste — ☎ 61.05.34 04200 SISTERON (Alpes de Haute-Provence) Rédacteur : Richard GOGLIO Directeur : René GOGLIO

TARIF DES ANNONCES H.T. (la ligne) : Annonces Légales ..... 10,50 F Demande d'emploi ..... 8,50 F Offre d'emploi ..... 10,50 F Autres rubriques ..... 11,50 F Autres Annonces : On traite à forfait

Journal inscrit à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse sous le numéro 53.442

LES ABONNEMENTS SONT PAYABLES D'AVANCE — Tout changement d'adresse : JOINDRE 5,00 FRANCS

LE NUMERO : 1,00 F ABONNEMENT UN AN : 50,00 F C.C.P. 2788 38 Z Marseille au nom de Imprimerie Nouvelle S.A.R.L.

XXVImes Nuits de la Citadelle

Vendredi dernier, M. André ROMAN, entouré de ses adjoints, a tenu à l'Hôtel de Ville la traditionnelle réunion de presse qui annonce le temps venu du Festival.

Le Provençal, le Méridional, Nice-Matin, le Dauphiné Libéré, Semaine de Provence, les Echos du Buëch étaient là : toute cette presse régionale qui apporte aux Nuits de la Citadelle son large soutien, annonce les soirées, les commente et colporte les petits bruits de tout ce remue-ménage culturel qui anime Sisteron durant deux semaines.

Et voici les dates justement : du 19 Juillet au 2 Août, les Nuits nous offrent leurs cinq soirées.

Après les XXVmes Nuits qui avaient connu six soirées et une matinée de célébration pour marquer la fin des travaux de la Chapelle, nous retrouvons le rythme habituel, classique, bien admis de cinq soirées.

Et aussi le mariage heureux du théâtre, de la musique et de la danse.

La Musique apporte une nouveauté toutefois : on reçoit à la Citadelle, sur la scène renouvelée, le « Nouvel Orchestre Philarmonique de Radio-France ». Soixante-dix musiciens sous la direction du grand violoniste et chef d'orchestre, Emmanuel KRIVINE.

Ni la Cathédrale, ni Saint-Dominique ne pouvaient offrir à une telle formation, l'espace nécessaire et c'est donc au Théâtre de la Citadelle que nous irons entendre le premier orchestre symphonique français.

Nous reviendrons longuement sur cette soirée et sur les autres. Notre propos aujourd'hui veut se limiter à une annonce, à l'annonce d'un programme qui ne le cèdera même pas aux prestigieuses XXVmes Nuits.

Voici :

19 Juillet, la danse. Et quelle danse ? « Coppelia » ! Le ballet le plus dansé de l'Opéra, cette musique de Léo Delibes qui est dans toutes les mémoires comme est dans tous les yeux la chorégraphie éblouissante de l'œuvre.

Coppelia sera dansé par le « Ballet de l'Opéra du Rhin » (entendez le Corps de Ballet de Strasbourg) avec deux invités, deux étoiles de l'Opéra de Paris : Claude de VULPIAN et Patrick DUPOND.

23 Juillet, à la Cathédrale, la « Fondation Cziffra », et peut-être Georges CZIFFRA lui-même, présenteront quatre solistes, tous Prix de Conservatoire, promis au plus grand avenir et dont l'aîné de tous, a 23 ans seulement.

25 Juillet, à la Citadelle, « l'Orchestre Philarmonique de Radio-France » dont nous venons de parler, qui assure les chorégies d'Orange et nous rend visite en voisin, nous le dirons encore.

31 Juillet, une soirée, un concert exceptionnels !.

Les soirées de Saint-Dominique ont vingt ans (déjà !) et pour célébrer ce vingtième anniversaire nous recevons l'extraordinaire « Orchestre de Chambre de Berlin ».

Que de choses nous aurons à dire là-dessus en de prochains articles. L'essai timide, hésitant en 1961 pour marquer le sauvetage de la belle église et de son clocher, un essai qui révèle un lieu privilégié devenu un haut lieu de la musique, mieux encore un « reposoir de la musique » pour reprendre Karl MUNCHINGER, un lieu qu'aucun des musiciens venus y jouer n'a plus oublié.

Enfin, le **2 Août,** sur le Théâtre retrouvé, voilà « Œdipe ».

Œdipe, la fable antique dont la fibre, la chair, est un sillage de sang, de larmes et d'horreur qui a traversé les siècles et ne s'éteindra pas.

Ici, Jean LE POULAIN, Jean-Noël SISSIA et cette Bérangère DAUTUN (tous du « Français ») que nous avions reçue naguère et qui a gravé la beauté de sa voix dans l'écho mémoriel de notre Théâtre.

A.T.M.

Renseignements - Location à compter du 1er juillet : Bureau du Festival, Place de l'Eglise, téléphone 61.06.00

Plomberie - Sanitaire - Zinguerie Chauffage

Georges TRUPHEME & Fils

☎ 64.03.89 - 04200 PEIPIN

optique durance

PHILIPPE MARIN

opticien diplômé

Rue des Cordeliers - 04200 SISTERON

Téléphone (92) 61.24.76

Exceptionnellement fermé le Samedi 27 Juin

La Caverne d'Ali Baba

13, RUE SAUNERIE - SISTERON ☎ (92) 61.02.47

PRET A PORTER ORIENTAL

Vannerie et Articles Exotiques

Heures d'ouvertures : 8 h 30 - 12 h — 14 h 30 - 19 h 30 tous les jours sauf dimanche et lundi matin

— ENTREE LIBRE —

la mode à Sisteron ? c'est L. J. diffusion

les meilleurs prix à Sisteron ? c'est encore L. J. diffusion

22 RUE MERCERIE TEL. 61.24.39

Vif succès du Concert à la Cathédrale de Sisteron pour Amnesty International. (Voir page 4)

Commerçants, Artisans, Professions Libérales

LA MUTUELLE DES TRAVAILLEURS INDEPENDANTS DES ALPES vous propose : une couverture complémentaire à 100 % pour l'hospitalisation Médicale et Chirurgicale, la Maladie, sans augmentation des cotisations pour 1981

SISTERON - Place de la République - B.P. N° 2 - Tél. 61.14.94

Indemnités journalières - Assurances Autos et Biens avec la MAT MUT

CITADELLE, CATHEDRALE ET VIIIe JOURNEE ARCHEOLOGIQUE

Dimanche 28 Juin, le « Comité de Sauvegarde des Sites et des Monuments de Haute-Provence » organise sa VIIIme Journée Archéologique, placée sous la présidence de Monsieur le Préfet.

Le Comité a choisi cette année de présenter le « Pays Sisteronnais » et ses plus remarquables monuments.

Au programme de cette journée figurent, ainsi, la visite de l'Eglise de Bayons (9 h), de la Citadelle de Sisteron (10 h 30), de la Cathédrale (15 h), de l'Eglise Saint-Donat (16 h 30), de Ganagobie enfin (17 h 45).

Tous ces monuments seront commentés longuement : histoire, architecture. A Bayons et à la Cathédrale de Sisteron, on fera une large part aux objets d'art. A Ganagobie, cependant seront présentées les Mosaïques restaurées, la partie du moins qui vient d'être remise en place au terme d'un long et merveilleux travail.

A Sisteron, à l'issue de la visite de la Citadelle, la Municipalité et A.T.M. offriront un vin d'honneur à leurs hôtes. Le soin du « Vin de l'au-revoir » reviendra le soir, à Ganagobie, au Comité de Sauvegarde et aux Pères Bénédictins.

Au cours de la visite de la Citadelle, A.T.M. présentera les travaux conduits à la 2me enceinte

(Suite page 4)

RADIO, TÉLÉVISION, MÉNAGER

A. LATIL & FILS

247, Av. Paul Arène - SISTERON - ☎ (92) 61.13.36

Distributeurs des Téléviseurs RADIOLA et des Machines à Laver VEDETTE

Service après-vente assuré

CHAINE HI-FI RADIOLA

Solde de : Lustres, Appliques Murales, Lanternes

L'AUTRE HEROS

Roman par CHRISTOPHELLE

CHAPITRE XXIII

Janine et Philippe se voyaient à peu près tous les jours ; ils ne cherchaient pas à s'en cacher d'ailleurs, le soir venu, Philippe retrouvait « sa Parisienne » à l'auberge avec quelques autres jeunes villageoises devenues ses amies ; et, la soirée terminée, il la raccompagnait chez sa vieille tante. Lui, se distrayait, oubliant que son instinct d'homme ne s'en tiendrait pas toujours au stade de la camaraderie avec Janine et celle-ci, ne voyant pas encore les risques qu'elle courait à ce jeu dangereux, s'amusait simplement à fleureter.

.....

Octobre, cette année-là encore, fut merveilleux. L'automne tout alentour parait la nature de tons chatoyants.

A la ferme des Coudret, que Philippe délaissait de plus en plus au profit de sa jeune conquête, la vie ne semblait continuer que pour cet enfant à qui Rosine donnerait le jour en fin janvier probablement. Future maman et future grand-mère n'arrêtaient plus de parler de la venue de ce bébé. Même en présence de Philippe — qui d'ailleurs était comme étranger à ces conversations — leurs interminables causeries ne changeaient pas de sujet et continuaient, sur un ton bas et confidentiel, comme s'il se fut agi d'un évènement unique en son genre. Philippe, qui avait perdu à tout jamais l'espoir — et même l'envie — de conquérir le cœur de sa jeune épouse, ne faisait aucun cas de ces propos ; distrait, le regard ailleurs, les yeux presque fiévreux, il suivait intérieurement ce rêve qui s'appelait « Janine », ne vivant que pour lui, et par lui ; il avait maigri. Le travail du paysan est très dur en été et Philippe passait trop de soirées auprès de sa belle...

Le temps des labours d'automne était venu maintenant. Philippe, plus soigné de sa personne depuis qu'il fréquentait la jeune Parisienne, voyait sans plaisir revenir l'époque de ces pénibles travaux ; la boue des sillons argileux, la poussière des terres désséchées ne l'attiraient guère.

Ce jour-là au repas du soir, Coudret fit quelques allusions aux labours qu'il était temps de commencer ; c'était toujours le vieux paysan qui s'ingéniait à faire, avec beaucoup de mal, les frais d'une conversation languissante.

Selon son habitude, le jeune Maine semblait absent et Coudret le ramena amicalement sur terre d'une tape à l'épaule.

— Qu'en dis-tu, Phil ?

Le jeune homme eut un léger sursaut et, ramené à la réalité, s'efforça de sourire :

— Excusez-moi, j'étais distrait. Vous disiez ?

— Je disais que nous devrions commencer au plus tôt les labours d'automne.

— Ah !... quand vous voudrez. Le ton de Philippe trahissait la plus totale indifférence ; d'un geste, il repoussa la mèche rebelle qui retombait sur son front et se leva.

— Tu ne manges plus, Philippe ? s'étonna comme par hasard Madame Coudret.

Rosine, elle, ne s'apercevait de rien et ne fit aucune réflexion.

— Non, merci, maman Claire, répondit Philippe. Je n'ai pas très faim ce soir...

Et il quitta la pièce... pour aller comme à l'ordinaire retrouver Janine au petit café voisin. Mais là, le jeune Maine eut une désagréable surprise : Janine n'était pas seule, deux jeunes inconnus l'accompagnaient ce soir. Cependant, apercevant Philippe, elle se leva et, souriante, nullement gênée, fit les présentations :

— Philippe Maine, un ami d'ici, mon frère Serge et... son camarade Marc Brunet.

Poliment, les trois hommes se serrèrent la main. Philippe, visiblement contrarié de ne pas trouver Janine seule, se sentit aussitôt « monté » contre les deux étrangers. Pressentiment de mauvaise augure ? Il ne tarda pas à s'apercevoir, en effet, que le nommé Marc Brunet s'empressait un peu trop, à son gré, auprès de Janine. Cette dernière ne s'en offusquait pas le moins du monde, malgré la présence de Philippe ; elle en paraissait au contraire ravie. Et le jeune Maine n'eut, ce soir-là, qu'un rôle bien secondaire auprès d'elle. Mais, se sachant observé par tous les yeux des « habitués », il se maîtrisa, faisant taire la colère qui montait en lui. Se voulant beau joueur, fier de montrer qu'il était à son aise, il offrit généreusement plusieurs tournées de liqueur fine et très chère, ce qui réussit à épater les deux nouveaux venus. « Il doit être joliment riche celui-là », songèrent-ils.

La boisson aidant, les langues se délièrent et bientôt la conversation devint générale. Quelques jeunes cultivateurs, intéressés par les étrangers, s'étaient approchés de leur table.

On parla tout naturellement de la guerre, des privations, et aussi fatalement de ceux qui étaient tombés sur les champs de bataille et ne profiteraient plus de ces lendemains dont on attendait tant.

— Eh ! Oui ! dit le fils du patron. Il y en a qui ne reviendront pas. Témoin ce pauvre Charles Coudret qui y est bel et bien resté lui. Et dire qu'on ne sait même pas la mort qu'il a faite. Disparaître comme ça, sans laisser de trace. Moi, il m'arrive de penser, tenez, qu'il n'est peut-être pas mort quoiqu'on en dise...

Philippe sentit son sang se glacer. A la ferme des Coudret, le nom de Charles n'était prononcé qu'incidemment devant lui, et d'ordinaire les amis du jeune Maine évitaient de parler du disparu devant celui qui, selon toutes les apparences, l'avait remplacé.

(A suivre).

© VILLE DE SISTERON

L'IMMOBILIER EN HAUTE-PROVENCE

04, Librairie-Papeterie-Presse, très bien placée plus appartement. Px murs et fond 540 000 F.

15 km de Sisteron, maison de 120 m2 habitable, terrasse, vue panoramique. Px 250 000 F.

Sisteron, grande maison, 2 appart. plus 1 studio, 200 m2 ter. Px 790 000 F.

Sisteron, centre ville, grande maison 10 pièces, jardin, cft. Px 1 000 000 F.

Proche Sisteron, petite maison 3 pièces 68 m2. Px 160 000 F.

Région Ch.-Arnoux, en bordure de RN, local commercial plus appartement TT cft. Px du fond 60 000 F.

Près Sisteron, FERME 40 hectares cultivables, Bâtiment plus dépendances. Px 1.000.000,00 F

Région Sisteron, terrain viabilisé 655 m2. Px 87 000 F.

Centre ville, maison entièrement rénovée sur 3 étages, terrasses exposées plein sud. Px 460 000 F.

15 km de Sisteron, villa F5 TT confort sur terrain 600 m2. Px 520 000 F.

Région Sisteron, appartement neuf T4 96 m2. T confort. Px 527 000 F.

Dans village pittoresque de la vallée de la Durance, maison provençale en pierres apparentes, 4 pièces habitables 80 m2, terrasse, caves, appentis 72 m2, vergés séparés 1 000 m2. Px 350 000 F.

Rég. Sisteron, très belle villa. 230 m2., habit TT CFT. garage 40 m2 sur 7 430 m2 clos. Px 900 000 F.

Rég. Sisteron, Pavillon F3 TT confort avec jardin. Prix 425 000 F.

8 km de Sisteron villa F4 TT confort, terrain 700 m2. Px 485 000 F.

Appart. T3 neuf, TT CFT 76,50 m2 plus loggia. Px 443 000 F.

Hôtel Restaurant 1 étoile NN, 60 couverts, 715 m2 px du fond 370 000 F, possibilités achat des murs.

Pra-Loup, sur pistes, ferme ancienne partiellement restaurée, 6 pièces, SdB, W.C., écurie 90 m2, grange 90 m2 plus dépendances sur terrain 1 700 m2 (constructible). Px 580 000 F.

Local commercial de 73 m2, région de Sisteron. Px 275 000 F.

Proche Sisteron, grand local commercial 330 m2, murs et fond. Px 553 000 F.

AGENCE BASSANELLI
Madame BAILLY CONTIOS, Place du Docteur Robert
04200 SISTERON TELEPHONE 61 04 17

ENTREPRISE YVES BOREL
04200 LES OMERGUES
ETUDE ET INSTALLATION
De chauffage (fuel, gaz, électricité etc...)
Chauffe-eau Solaire - Pompe à chaleur
Régulation de chauffage
Plomberie - Electricité
DEVIS GRATUIT
Tél. 61.23.33 après 19 heures ou 61.23.21 dans la journée

DESSAUD Frères
Electricité générale — Chauffage électrique
Installations Domestiques, Agricoles et Industrielles
*
Montée des Oliviers - Les Plantiers
04200 SISTERON - Tél 61•13•33
Etudes et devis gratuits

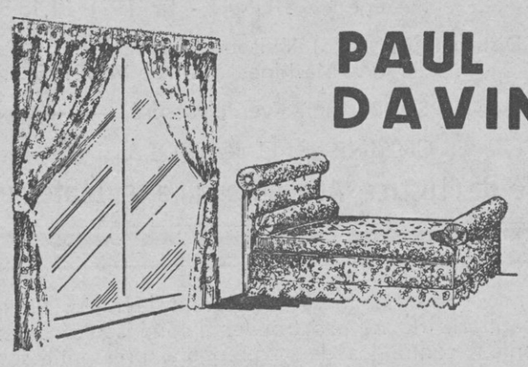

PAUL DAVIN
Décoration - Rideau
Confection & Pose
Tapissier
14, Place de la République
04200 SISTERON
☎ 61.13.77

FOTO-LABO 04
J-Y BINARD
2 STUDIOS ELECTRONIQUES
1 LABORATOIRE NOIR ET BLANC
1 MAGASIN DE VENTE
211, Av. Paul Arène. 04200 - SISTERON Tél. 61·12·41

PETITES ANNONCES

LOCATIONS OFFRES

A louer STUDIO MEUBLE grand confort. S'adresser : « La Maison du Bouton », 217, rue Droite - Sisteron.

LOCATION DEMANDE

Cherche A LOUER 2 ou 3 PIECES Sisteron, VIDE. Ecrire Sisteron Journal qui transm., sous le n° 63.

AUTOS - MOTOS

Vends TL 6 RENAULT an. 73, bon état, prix argus. Tél. 61.25.54.

VENDS FOURGON Citroën An. 65, bon état, 4.500 F. ☎ 68.33.38 le matin.

Vends FORD GRANADA D.L. 2.1 L An. 80 prix argus. Tél. 61.01.81.

DIVERS

CHERCHE TERRAIN viab. 500 à 800 m2 dans ou environs SISTERON. Prix max. 70.000 F. Ecrire REBOLLO 1, les Sources Beaulieu, SISTERON.

VENDS Chiots BOXER. ☎ 61.17.40.

A vendre CHIOTS YORKSHIRE 3 mois vaccinés, tatoués, lof. Tél. 61. 14.52.

VENDS CHAMBRE D'ENFANTS rustique blanc. S'adresser au bureau du Journal.

A vendre occasion FENETRE 145 x 148 avec verre + VOLETS métalliques. S'adresser au Journal.

LES GARDES

En l'absence de votre médecin habituel :

DIMANCHE 28 JUIN

Docteur :
NAL - Le Vauban
Av. Libération - ☎ 61.13.85
Domicile : Chemin du Maras
La Chaumiane - ☎ 61.29.49

Pharmacie :
REY - Rue de Provence
☎ 61.00.25

Infirmier :
Ch. GARRONE - 60, rue Droite
☎ Cab. 61.23.97
☎ Dom. 61.04.05

LUNDI 29 JUIN

Pharmacie :
REY - Rue de Provence
☎ 61.00.25

AMBULANCES S.O.S. J. VOLPE
☎ 61.09.49
AMBULANCES TRABUC
11, rue de l'Horloge
☎ 61.02.03
ACCIDENTS DE LA ROUTE
CENTRE DE SECOURS
ET D'INCENDIE
☎ 61.00.33
CENTRE HOSPITALIER
DE SISTERON
☎ 61.00.52
Toutes urgences : Médicales
Chirurgicales, Obstétricales

Boulangeries :
ANTELME - Les Plantiers
GRIOSEL - rue Saunerie
MARTINI - Rue de Provence
OSSWALD - rue Mercerie

Boucherie :
AUDIBERT (Briançon, gérant)
46, rue Droite - ☎ 61.00.44

Crèmerie :
AZAM - 75, rue Droite

A partir du 1er Juillet 1981
NOUVEAU NUMERO DE TELEPHONE
pour le
DOCTEUR MONDIELLI
Av. du Gand - SISTERON
61.21.16

Rex - Cinéma

Samedi 28 juin :
« SIGNE FURAX »
en mémoire à Pierre DAC
et Françis BLANCHE

Du 29 juin au 1er juillet :
« JAMES BOND 007
CONTRE Dr NO »

A partir du 2 juillet et durant toute la période estivale séances tous les soirs à 21 h. 3 films par semaine.

ÉTAT-CIVIL

Du 18 au 24 juin 1981

Naissances : Nicolas Marc Vivian né le 21 juin 1981, fils de Serge Figuière et de Monique Revest, domiciliés à Sisteron — Fayçal Fethi né le 22 juin 1981, fils de Bénabede Bouihi et de Aïcha Benlahcene, domiciliés à Sisteron.

Décès : Henri Ferdinand Joseph Joselet, 72 ans, domicilié à Châteauneuf Val Saint-Donat (04) — Léon Ismaël Joseph Estublier, 83 ans, domicilié à Peipin (04).

Publications de Mariages

Patrick Baltz et Bernadette Buslig, le 27 juin 1981 à 10 h 30 — Jean-François Demarcq et Christine Marin, le 27 juin 1981 à 11 h — Claude Bouchet et Marie-José Cassan, le 27 juin 1981 à 16 h.

Dons :

Mariage Roca/André : 200 F à La Roue d'Or, 200 F Sapeurs Pompiers, 200 F Aide Sociale.

TRAGIQUE ACCIDENT

Lundi, vers 11 h 30, dans une rue principale de Marseille, un accident d'auto a eu lieu. Madame Edith MASSOT, qui conduit sa voiture, a, pour une cause que l'on déterminera, bousculé un taxi et a été renvoyée sur un tramway. Dans cet accident, Madame MASSOT a été tuée sur le coup, et M. Marcel MASSOT, son mari, qui se trouve à ses côtés, a été grièvement blessé.

Madame Edith MASSOT est âgée de 77 ans, et est la femme de M. Marcel MASSOT, Conseiller général de La Motte-du-Caire, ancien Député et ancien Vice-Président de l'Assemblée Nationale, et la mère de M. François MASSOT, Conseiller général de Turriers, Député réélu de la Première circonscription du département des Alpes de Haute-Provence.

Aux dernières nouvelles, l'état de M. Marcel MASSOT, soigné à l'Hôpital de la Timone, reste stationnaire. Les obsèques de Madame Edith MASSOT ont eu lieu Mardi à 17 h, à la Motte-du-Caire.

Souhaitons à M. Marcel MASSOT, âgé de 82 ans, de retrouver la santé et présentons à toute la famille MASSOT, nos bien sincères condoléances.

NECROLOGIE

Nous avons à déplorer cette semaine le décès de Monsieur Félix Gaston ESCUYER, âgé de 88 ans. Les obsèques ont eu lieu vendredi 26 Juin, à Sisteron.

A toute sa famille et à tous les siens, Sisteron-Journal tient à présenter ses condoléances émues.

REMERCIEMENTS

La Motte-du-Caire — Vaumeilh

M. Marcel MASSOT ;

M. et Mme Maurice LOUIS et leurs enfants ;

M. et Mme Mario PARRINELLO et leurs enfants ;

M. et Mme François MASSOT et leurs enfants ;

très touchés des marques de sympathie qu'ils ont eues à l'occasion du décès de

Madame Edith MASSOT
née FOUCHERE

remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur peine.

MESSE ANNIVERSAIRE

La Messe anniversaire de M. Paul BERNARD sera célébrée en l'Eglise de Valernes, le Mercredi 1er Juillet, à 18 h.

AVIS de la MAIRIE

La population est informée que du 13 Juillet au 15 Août, les Rues Droite et Saunerie seront interdites à la circulation et au stationnement de 13 h à 20 h, afin de permettre aux commerçants de SISTERON d'animer la Ville pendant cette période estivale.

INSCRIPTIONS A L'ECOLE MATERNELLE du TIVOLI

Inscriptions des enfants nés en 1976, 77, 78 et 79, tous les jours scolaires, du 25 Juin au 4 Juillet inclus, de 8 h 30 à 9 h et de 13 h 30 à 14 h.

La réinscription des enfants déjà scolarisés est automatique.

La Directrice.

LE CONCOURS DE L'EPARGNE SCOLAIRE A FAIT D'HEUREUX GAGNANTS

Le tirage du concours de l'épargne scolaire a eu lieu jeudi soir dans les locaux de la Caisse d'Epargne de Sisteron et en présence de nombreux enfants. Ce concours s'est échelonné durant toute l'année scolaire par un versement mensuel et la remise à chaque participant d'un cadeau surprise.

Le prix de classe revient cette année encore à la classe de Mme Decima de Laragne. Plus de 400 élèves des écoles de Laragne, Castellane, La Motte du Caire, Volonne, l'Escale, Château-Arnoux, St-Auban, Turriers participaient à ce concours dont le seul but et d'apprendre aux enfants dés leur plus jeune âge les vertus de l'épargne.

Le premier prix, soit une bicyclette a été gagné par Olivier Sancey de Saint-Auban ; Les lots ont été distribués lors du tirage par M. Daniel Spagnou Directeur.

Olivier Sancey (St-Auban) gagne une Bicyclette ; Stéphanie Massot (La Motte du Caire), Séverine Brun (Laragne) gagnent une Calculatrice ; Muriel Marrou (Volonne) gagne une Montre ; Laurent Nicollet (Laragne) gagne un Transistor ; Cyril Brochet (Volonne) gagne un Stylo-Montre Quartz ; Jacky Galvez (Château-Arnoux) gagne un Stylo-Encre Waterman ; Stéphane Guerfi (Sisteron), Florence Capelli (La Motte du Caire) gagnent un Album Photo ; Christel Morsini (Sisteron) gagne un Stylo 4 Couleurs ; Patrice Girard (Volonne) gagne un Ballon de Foot : Nathalie Chabre (Sisteron) gagne un Skate-Board ; Frédéric Ayasse (Laragne), Jérome Brémond (Sisteron) gagnent une Paire de Patins a Roulettes ; Sabine Guichard (Laragne) gagne un Ballon de Plage ; Lionel Depeyre (St-Auban), Jean-Philippe Bues (St-Auban) gagnent une paire de Boules de Pétanque ; Nathalie Magadoux (Laragne), Richard Roustan (Laragne) gagnent un Jeu de Badminton ; Daniel Ropéro (Château-Arnoux), Karen Gringet (Volonne), Denis Cornu (Laragne), Mireille Balme (St-Auban), Laurence Minetto (Sisteron), Caroline Vida (Sisteron), Dominique Bermond (La Motte du Caire), Corinne Latil (Sisteron), Elisabeth Cleuzion (Castel Bevons), Bernard Alphonse (Sisteron) gagnent un Jeu de Société ; Daniel Bouchet (Sisteron), Eric Ligorinet (La Motte-du-Caire), Cyril Lagarde (La Motte-du-Caire), Vincent Barbe (Sisteron), Farid Ayachi (Sisteron), Catherine Anglais (Sisteron), Agnès Guillaud (Sisteron), Corinne Pierrisnard (Château-Arnoux), Valérie Minetto (Sisteron), Marie-Noëlle Ailhaud (Sisteron) gagnent un Disque.

A.S.A. DU CANAL DE SISTERON-RIBIERS

Comme prévu, la première session de l'Assemblée générale des co-arrosants (secteur de Sisteron) n'a pas obtenu le quorum, malgré la présence d'une soixantaine de propriétaires.

Cette réunion s'est pourtant avérée très intéressante.

Tout d'abord le Directeur de l'A.S.A. (M. JOURDAN) et le secrétaire (M. REVEST) ont expliqué les raisons qui amènent les arrosants à faire un choix pour le rétablissement de l'arrosage à Sisteron après la réalisation des travaux E.D.F. à Serres, car l'eau retenue ne sera pas renvoyée dans le Buëch ; l'eau sera rendue alors par pompage. Donc, premièrement, doit-on continuer à arroser à la raie ou avoir l'eau sous pression (aspersion ou robinet individuel pour les petits jardins) ? Deuxièmement, si cette dernière solution est adoptée (car plus intéressante dans l'avenir et surtout moins astreignante), il faut savoir si les arrosants du Gand et des Plantiers veulent rester isolés (très onéreux) ou s'intégrer dans le grand syndicat d'irrigation Buëch-Durance, ce qui permettrait l'irrigation du Thor et de Parésous.

M. VEYNE, ingénieur à la société du Canal de Provence et d'aménagement hydraulique, a exposé ensuite, longuement et avec plans à l'appui les solutions envisagées, et répondu aux questions pertinentes de plusieurs propriétaires.

Enfin, M. TREMELAT, président du S.I.I. Buëch-Durance a, de son côté, donné toutes explications demandées en ce qui concerne le rôle de son syndicat à vocation agricole, et exposé les avantages que les arrosants du secteur de Sisteron peuvent en espérer.

Toutefois, comme il est dit plus haut, le quorum n'étant pas atteint, une deuxième session de l'assemblée générale est nécessaire ; elle aura lieu en mairie, le 2 Juillet 1981, à 17 h 30. Des convocations individuelles (avec pouvoir si nécessaire) ont été envoyées à tous les propriétaires du secteur de Sisteron ; statutairement le vote sera valable quel que soit le nombre de présents.

H. R

FOYER-CLUB 3me AGE

Pour clore en beauté la série des voyages de printemps, Le Foyer-Club du 3me Age de Sisteron offrait, ce mardi 16 juin, à plus d'une centaine de ses adhérents un circuit alpestre qui devait les conduire via Embrun, Montdauphin et Guillestre au sommet du Col de Vars.

Ils étaient attendus là, par leur Président : M. Spagnou, qui profitait de cette courte halte pour leur faire admirer, à la fois les imposants sommets environnants et aussi la flore printanière, si riche en couleurs. Ce fut ensuite la découverte de la pittoresque vallée de l'Ubaye, de St-Paul, Faucon, etc ; avant d'être magnifiquement reçus à Barcelonnette, à la « La Sousta ».

La Sousta : une splendide réalisation en faveur des personnes âgées, due à l'actuelle Municipalité qui, avec son restaurant et une soixantaine de studios modernes et confortables, s'efforce de procurer à ses pensionnaires une vieillesse heureuse, exempte des petits soucis quotidiens.

Un accueil chaleureux, un apéritif délicieux offert par la Municipalité de Barcelonnette, un repas succulent et très copieux précédaient une après-midi animée et joyeuse.

Elle permit d'apprécier le talent de: « L'Escolo de la Valeia » groupe floklorique régional, le groupe d'animation sisteronnais avec Léon Ailhaud et son accordéon, de fins diseurs, des chanteurs, sans oublier une organiste octogénaire ; autant d'artistes bénévoles qui nous firent paraître encore plus courte cette belle journée.

Merci, gens de Barcelo, et comme vous l'avez bien dit : « A l'an, que ven ! ». Nous vous attendons !

N.B. - A l'issue de ce voyage, un questionnaire concernant les activités du Club, a été remis à chacun. Prière de le remplir et de le rapporter au bureau du Foyer. Les personnes qui ne l'ont pas eu peuvent venir l'y retirer.

L'ANGLAIS à SISTERON

A Sisteron, tout le monde peut apprendre l'anglais : les adultes et les enfants, les débutants ou les plus avancés.

En effet, au Laboratoire de Langues de la Chambre de Commerce, rue de la Mission, cette année, des dizaines d'hommes et de femmes de tous niveaux ont suivi par petits groupes des cours progressifs selon une méthode audio-visuelle.

Trois groupes de huit enfants de 6 à 11 ans ont commencé, sans apprendre de fastidieuses règles de grammaire, sans annoner des listes de vocabulaire, mais en s'amusant avec des images à PARLER l'anglais.

La C.C.I. tiendra une réunion d'information et d'organisation des horaires, fin septembre, rue de la Mission.

Les deux professeurs d'anglais, Steve Hérald et Brigitte Teffri seront heureux de vous y accueillir et de répondre à vos questions.

Cette réunion sera annoncée en ville par voie d'affiches et par la presse.

Nous vous rappelons que le Laboratoire dispense également des cours d'allemand et d'espagnol.

En attendant la rentrée, bonnes vacances !

ECOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE

Les élèves de l'Ecole Municipale ont subi ce Mercredi 24 les épreuves des examens fédéraux. Nous pouvons d'ores et déjà affirmer que ces jeunes « potaches » se sont avérés d'un très bon niveau. Nous ne pouvons que les féliciter d'avoir eu le courage de joindre à leur programme scolaire déjà chargé la discipline musicale. Nous reviendrons très prochainement sur le palmarès.

NOUVEAU
DANS LA REGION
ALBERT REI
☎ 61.03.49 H.R.
DEBARRASSE VOS GALETAS
GRENIERS ET CAVES

IMPRIMERIE NOUVELLE
Directeur - Gérant : René GOGLIO
Rue de la Coste - SISTERON

QUID « ARS NOVA »

—o—

Je vous le disais l'autre jour, « ARS NOVA » est un quintette de cuivres. Deux trompettes, un cor, un trombone, un tuba. Bernard Jeannoutot, trompette, Soliste à RADIO-FRANCE, professeur au Conservatoire National du MANS, Albert Calvayrac, Trompette ou Jacques Lecointre, Soliste à l'Orchestre National de France, Georges Barboteu, Cor, Soliste de l'Orchestre de PARIS, Professeur au Conservatoire National de PARIS. Camille Verdier, Trombone, Directeur du Quintette, premier prix du Conservatoire National de PARIS, ex-trombone des concerts Lamoureux et Pasdeloup, actuellement soliste à la R.T.F. et professeur au Conservatoire National d'ORLEANS, et Elies RAYNAUD, Tuba, soliste des concerts Pasdeloup et de la Garde Républicaine.

L'objectif principal de cet ensemble a été depuis 1966, de faire, connaître les instruments un peu méconnus : les cuivres.

Depuis, plus de 600 concerts, en France et dans le monde, devant des centaines de milliers de personnes, des participations aux festivals, en passant par les émissions « Musique dans la Rue ».

Un répertoire en permanente évolution axé principalement sur les œuvres des XVI et XVIIme siècles. Les critiques ne tarissent pas d'éloges sur la cohésion et la valeur musicale de cet ensemble. Ce sera certainement une révélation pour le public qui se dérangera le 5 juillet à 21 h au Théâtre de la Citadelle.

Les « Touristes des Alpes » animeront la première partie du Spectacle que tant de bonnes volontés se sont efforcées de promouvoir : A.R.C.A.M. (Association Régionale de Coordination des Activités Musicales, Lyriques et Chrorégraphiques), Syndicat Intercommunal Bléone-Durance, Direction de la Musique au Ministère de la Culture et de la Communication, et enfin la Municipalité Sisteronnaise, toujours en quête d'éléments nouveaux (je pense notamment à la Semaine Culturelle organisée récemment).

POUR LOUER, POUR VENDRE, OU POUR ACHETER,
faites passer une Petite Annonce dans SISTERON-JOURNAL

© VILLE DE SISTERON

PLAISIR D'OFFRIR
Cadeaux - Souvenirs - Porcelaines
Cristaux - Etains - Faïences - Poteries
Liste de Mariage
Georges LATIL
26, Rue Droite - SISTERON ☎ 61.02.29

ENTREPRISE
BRIANÇON JEAN-LOUIS
CONSTRUCTION DE PUITS — CAPTAGE DE SOURCES
POSE DE FOSSES SEPTIQUES
TOUS TRAVAUX DE TERRASSEMENT
RAMONAGE ET DEPANNAGE
TÉL. (92) 61.26.00
04200 ENTREPIERRES

JEAN-PIERRE VENTIMIGLIA
Plomberie - Sanitaire
Chauffage Central - Zinguerie
SOURRIBES
Tél. (92) 64.24.42 04290 VOLONNE

BAZAR DES ARCADES
Face à l'Hôtel de Ville - 04200 SISTERON - Tél. 61.05.86
JOUETS - CADEAUX
LISTE DE MARIAGE
-:- PORCELAINE - ORFEVRERIE - CRISTAUX -:-
PARKING ASSURE devant le magasin
Ouvert tous les jours sans interruption
Livraison à domicile

AGENCE DE PROVENCE
TOUTES ASSURANCES
TRANSACTIONS IMMOBILIERES ET COMMERCIALES
Fernand SIARD
92, Rue de Provence
04200 SISTERON — ☎ (92) 61.04.43
L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS
Incendie - Accidents - Maladie
Vie - Retraite - Risques Divers

chaussures MACHEMIN
161, Rue Droite - SISTERON Tél. 61.01.34
La Qualité En Plus...

ENTREPRISE DE NETTOYAGE

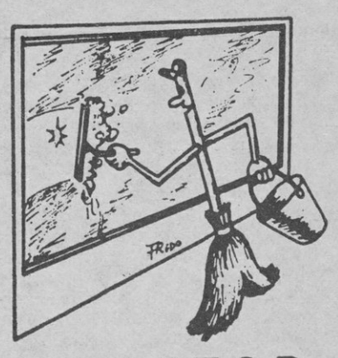

Vitres
Devantures
Moquettes
Résidences
Appartements
RAMONAGE
PASTOR ROBERT
Le Gand — ☎ 61.10.33 — 04200 SISTERON

extincteurs PARFLAM
Agréé A.P.S.A.I.R.D.
RECHARGES et ENTRETIEN TOUTES MARQUES
Agence de Sisteron :
117, CITE BEAULIEU — TEL. (92) 61.12.92
Depuis 1946 au service de la protection...

SISTERON-SPORTS SISTERON-SPORTS

TENNIS-CLUB SISTERONNAIS

Parlons un peu de discipline !...

Les terrains de tennis de Beaulieu et de Chantereine sont gérés, chacun le sait, par le Tennis Club Sisteronnais.

Afin que les 5 terrains puissent être utilisés rationnellement, et équitablement, par les 470 membres du T.C.S., il a été instauré depuis plusieurs années un système pour réserver les terrains par tranches d'une heure. Aucun système n'étant parfait, celui-ci comporte également quelques failles. Il a toutefois le mérite (contrairement à la plupart des Clubs où on ne peut réserver que *le jour même* !) de permettre une réservation *la veille* du jour choisi. Chacun peut donc programmer utilement son emploi du temps travail-loisir.

Le gros défaut de ce règlement (étions-nous naïfs !) consiste à faire appel à l'honnêteté et à la responsabilité de chacun. En effet, le Bureau pensait que chaque membre admettrait, tout d'abord, la nécessité d'un règlement (imaginons un instant 470 membres utilisant 5 terrains dans la plus totale liberté !...). Ensuite, il était possible d'espérer que chacun aurait l'intelligence — dans son intérêt et dans celui des autres membres — de lire et d'appliquer les divers articles dudit règlement. Nous étions trop optimistes car en réalité le règlement n'est appliqué que par une minorité de membres responsables, alors que la majorité s'en moque royalement !

Alors, que faire ?

Plusieurs solutions peuvent être envisagées :

1 - On supprime tout règlement (et on plonge gaiement dans l'anarchie la plus complète !).

2 - On met au point un autre règlement (qui sera obligatoirement plus restrictif étant donné la mentalité des personnes !).

3 - On maintient le règlement actuel en sévissant vis-à-vis des fautifs.

La troisième solution a été retenue — pour l'instant — par le Bureau.

Depuis quelques jours, une lettre d'avertissement est adressée à chaque membre commettant une infraction, et il est mentionné qu'en cas de récidive le Bureau étudiera son *exclusion* du Club.

Rappelons ci-dessous quelques points importants du règlement (ce dernier étant affiché à l'entrée des terrains) :

Impossibilité de réserver plus d'un jour à l'avance (dérogation pour le championnat interne) — obligation de mentionner les noms et initiales prénoms de tous les joueurs utilisant une tranche horaire — du 1-6-81 au 31-8-81, un même joueur ne peut utiliser les tranches 18-19 h, 19-20 h, et 20-21 h, que trois fois maximum dans la semaine — Pas d'annotation, hormis celles du Bureau — obligation de déposer les cartes de membres dans les tableaux réservés à cet effet durant l'utilisation des terrains — Possibilité de réserver 1 h le matin, et 1 h l'après-midi.

Il est très déplaisant, pour les bénévoles que nous sommes, et qui avons autre chose à faire, de devoir jouer les gendarmes !

Au passage, signalons aux quelques râleurs systématiques (il y en a dans toutes les sociétés malheureusement !) qu'au lieu de dénigrer le fonctionnement du Club (ce qui est facile !) ils feraient mieux de nous adresser des suggestions constructives (ce qui est déjà beaucoup plus difficile !) lors des Assemblées Générales (desquelles ils sont d'ailleurs absents, la plupart du temps !).

Alors, si vous aimez jouer au tennis, faites l'effort de lire et d'appliquer le réglement intérieur. Ce n'est pas bien difficile, et il a été conçu non pas pour embêter les membres mais au contraire pour leur faciliter la pratique du tennis. Chacun s'y retrouvera, et ainsi le Bureau TCS ne sera pas contraint de prendre des mesures disciplinaires dont il se passerait bien volontiers !

Président du TCS
Alain Roman

Randonnée Pédestre

FOYER d'ANIMATION du JABRON

DECOUVERTE DE LA VALLEE DU JABRON

—o—

LES GROTTES DES PEYROURETS

—o—

Dimanche 5 juillet, départ 8 h 30 précises (Mairie de Valbelle).

Reportée maintes fois cette randonnée tant attendue partira de Valbelle le Pas des Portes. Le Sumiou (vue sur la vallée et les Alpes). Les Grottes des Peyrourets (visite). Retour sur Valbelle. Une très belle promenade à faire en famille (pas d'enfant de moins de 7ans). Prévoir un repas froid. Retenez cette date.

CYCLO-CLUB SISTERONNAIS

— Ecole de cyclotourisme : Samedi 27 Juin 1981. Départ à 14 h 30 devant la Mairie. Accompagnateur, M. Pierre CELERIEN.

Il s'agira de la DERNIERE SORTIE de l'école pour cette saison. Reprise en septembre.

— Dimanche 28 Juin :

- Groupe I : Sortie à l'extérieur MALJAI.

Rallye des Monges (148 km). Renseignements et inscriptions chez J.-P. Megy.

- Groupe II : Départ à 8 h devant la Mairie : Sisteron - Ribiers - Laragne - Monetier Allemont - Claret - Melve - La Motte-du-Caire - D. 951 - Sisteron : soit environ 70 km.

LA GAULE SISTERONNAISE

Conpte-rendu d'alevinages et prévisions :

Lacs de Sisteron et de Château-Arnoux 1 400 Brochets, 20 000 Gardons, 2 000 Carpes, 2 000 Tanches ;

Jabron, Sasse, Mézien, Vançon et Affluents

8 000 Truites Fario, 200 000 Alevins Fario ;

Durance, Buëch, Canaux : 10 000 truites Arc en ciel ;

Ont été déversés durant les 5 premiers mois de l'année 1981

30 000 Truitelles Fario seront déversées durant le mois de juillet dans le Sasse, le Jabron, le Mézien, le Vançon et leurs affluents.

—o—

Prévisions des nouveaux lâchers de truites Arc-en-ciel dans la Durance, le Buëch, les canaux

2 500 vers le 15 juin ; 2 500 vers le 3 juillet ; 2 500 vers le 2 août.

RENCONTRE AMICALE

Mardi 23 Juin, dans l'après-midi, une rencontre amicale avait lieu au Local social de Beaulieu. Les femmes Maghrébines du quartier ont animé cette rencontre par leurs danses et leurs chants.

Ensuite un échange d'amitié avait lieu autour de pâtisseries algériennes avec les nombreuses personnes sympathisantes qui étaient venues.

Nous regrettons que le local n'eut été plus grand pour pouvoir accueillir plus de monde et élargir la fête.

On notait la présence de Mme Julien, conseillère municipale, Mmes Moullet et Thoreau, assistantes sociales, Mme Teisseire, monitrice des harkis, une représentante de l'U.D.A.F., les travailleuses familiales du secteur et Mme Minetto, responsable des cours d'alphabétisation.

GEORGES PESCE
TERRASSEMENT POUR PARTICULIERS
Gravier de Mallefougasse
Terre végétale
Tél. (92) 64.27.09
04200 PEIPIN

MATERIEL INFORMATIQUE « DERNIER CRI » A LA CAISSE D'EPARGNE DE SISTERON

Toujours à l'avant garde de l'informatique et du dynamisme, la Caisse d'Epargne de Sisteron vient de renouveler son matériel informatique. En effet devant l'affluence des déposants et l'augmentation des opérations, un nouveau matériel « dernier cri » vient d'être acquis par la Caisse d'Epargne. Le nouvel équipement composé de trois écrans (de télévision), de trois claviers et d'une imprimante va permettre de doubler l'efficacité des guichetiers. Cet ensemble est relié à l'ordinateur central des Caisses d'Epargne de Toulon. Grâce à ce nouvel investissement, la Caisse d'Epargne de Sisteron pourra servir ses clients vite et mieux. Avec un terminal à Laragne, un terminal à St-Auban, un terminal à Castellane et ce nouveau matériel à la Caisse Centrale.

La Caisse d'Epargne de Sisteron prouve une fois de plus son dynamisme et aussi son désir de toujours améliorer le service aux déposants.

« PARIS MATCH »

Le poids des mots, le choc des photos

Cette semaine :

En Couverture : Mitterrand. Comment il gouverne la France Socialiste. Le P.S. : Les clans qu'il va devoir maîtriser. Ses trois défis économiques.

SISTERON SPORTS 2000
PROMOTION DIZAINE COMMERCIALE

DE TOUT POUR VOS LOISIRS - DE TOUT

CHATEAU-ARNOUX
FETE DE LA SAINT-JEAN

— **Samedi 27 Juin** : Bar « Le Carillon » : **Concours de Pétanque,** doublettes choisies. Prix 400 F plus frais à 30 F. Tirage à 15 h.

21 h 30 : **Feu de la Saint-Jean,** place J.-Jaurès avec la Fanfare Dignoise.

22 h 30 : **Grand Bal public** animé par « **Delta Express** ».

— **Dimanche 28 Juin** : 6 h, Bar-Tabacs du Lac : Inscriptions du **Concours de pêche.** 7 h : Tirage au sort, quartier des Salettes. 7 h 30 : ouverture du concours de pêche patronné par « Suze Pernod ».

9 h 30 : **Ball-Trap,** quartier Saint-Pierre, organisation société de chasse de Ch.-Arnoux-St-Auban.

11 h 30 : Bar du Lac : **Remise des prix du concours de pêche.**

12 h : **Apéritif-Concert,** place C. Reymond, animé par « **Les Rois du Musette** » offert par « Janot » et Bar Perrin. Grand Prix des Commerçants « **Jeu Provençal** » triplettes choisies. Prix 4.000 F plus frais à 45 F. Tirage à 15 h, au Foyer-Club 3e âge. Arrêt des parties à 20 h. Reprise lundi 29, à 9 h.

16 h : place J.-Jaurès, **Grande Parade** présentée par « **Les Eaux Vives de Manosque** ».

18 h 30 : **Apéritif dansant** par « **Les Rois du Musette** ».

22 h : **Grand Bal public** avec « **Les Rois du Musette** ».

24 h : **Tirage de la Tombola.**

— **Lundi 29 Juin** :

9 h : **Reprise du Concours au Jeu Provençal.**

9 h : **Concours de tir à la cible au fusil de chasse,** quartier du Pierraret.

10 h : **Jeux divers pour les enfants** sur l'esplanade de la salle des fêtes organisés par la M.J.C.

14 h : Hôtel des Voyageurs : Inscription et remise des dossards du Grand Prix Cycliste.

15 h 30 : **Grand Prix Cycliste A et B,** quartier Font-Robert. Coupes, challenges, nombreuses primes, organisation A.C.O.

18 h 30 : **Remise des prix** à l'Hôtel des Voyageurs.

21 h 30 : **Retraite aux flambeaux** accompagnée par la Fanfare Dignoise.

22 h : **Grand feu d'artifice,** quartier des Salettes.

22 h 30 : **Grand bal public,** place J.-Jaurès avec **Nicolas Saint-Pierre et ses chanteurs.**

TOURISTES DES ALPES

L'Harmonie a encore à assurer deux importants concerts : 5 juillet, à la Citadelle avec « ARS NOVA », et 13 juillet, Place du Dr Robert, le traditionnel concert du 14 juillet. MM. les musiciens sont instamment priés de bien vouloir assister aux répétitions, particulièrement celles des mercredi 1er et samedi 4 juillet.

Par ailleurs, MM. les Membres du Conseil d'Administration sont conviés à la réunion du vendredi 3 à 17 h 30 à la Mairie, en présence de M. l'Adjoint aux Affaires Culturelles.

L'HOTEL DU PARC **
SON RESTAURANT GASTRONOMIQUE
Le Relais des Gourmets
ouvert tous les jours
Banquets - Mariages
04230 St.-Etienne-Les-Orgues
☎ (92) 76.01.02

CENTRE MUNICIPAL D'ANIMATION ET DE LOISIRS SECTION RANDONNEE

—o—

PROGRAMME

— 27 et 28 juin : **Chambeyron** plus **Brec** départ : 14 h le 27.

— 4 et 5 juillet : **Tour de l'Aiguille Large Pierre André** départ : 14 h le 4.

— 12, 13 et 14 juillet : **Camp dans la vallée de Champoléon.**

12 - Lacs de Crupillouse.

13 - Col de la Valette - Torrent d'Isora.

14 - Lac des Estaris.

Départ : 6 h le 12.

— 19 juillet : **Grand Berard** départ : 5 h 30.

— 26 juillet : **Glacier Blanc - Ecole de glace.**

Dans ce nouveau programme, il est prévu plusieurs sorties jumelées afin d'éviter la scission entre la section randonnée et la section escalade. En effet, cette formule offre à chacun la possibilité de s'adonner à ce qu'il préfère tout en conservant une unité du groupe grâce aux repas pris en commun et à l'installation du camp de base.

SISTERON, Dimanche 28 Juin

A partir de 9 h, au Stade du Collet (Montée de la Citadelle)

IIme CONCOURS INTERCOMMUNAL DE BOULES

Organisé par le Comité d'Œuvres Sociales du Personnel des services municipaux de la Ville de SISTERON

Patronné par la Société Pernod et le Provençal.

Concours disputé en équipes choisies de 3 joueurs - 3 employés municipaux ou élus ou 2 employés municipaux ou élus accompagnés d'un ami.

Mise fixée à 30 F par équipe.

GRAND CONCOURS plus CONSOLANTE ouverte aux perdants des 2 premières parties. toutes deux dotées de nombreux lots.

Renseignements et inscriptions prises auprès de M. BRIOIS, Mairie de Sisteron, tél. 61.00.37.

Parking assuré. Pendant le concours buvette et manifestations récréatives.

La Grosse Boule Sisteronnaise

Souvenir Emile Richaud

C'est le Dimanche 5 Juillet, à 10 h précises que sera remis en compétition pour la quatrième fois le Challenge Emile Richaud.

L'an dernier, ce challenge a été gagné par la quadrette Mothe, Queyrel, Chaillan et Genevay.

La Grosse Boule Sisteronnaise invite tous les Sisteronnais amateurs de boules à participer au Souvenir Emile Richaud. Nul doute que, comme les années précédentes ils seront nombreux et tous ensemble passeront une agréable journée sportive et amicale.

A Midi, l'apéritif sera offert aux participants par « 51 Anisette ».

Pour le traditionnel repas champêtre qui sera servi au Boulodrome du Val Gelé, prière de s'y faire inscrire avant le 2 juillet.

RECUPERATIION DU VERRE AU PROFIT DE LA RECHERCHE SUR LE CANCER

Devant le succès que rencontre la collecte du verre, deux nouveaux containers ont été placés dans notre ville :

— montée du Thor au droit du chemin du Signavous

— La Baume (ancien emplacement).

Les habitants sont conviés à les utiliser.

Jetez TOUT votre verre DANS les containers.

Ne craignez pas qu'il se casse.

Ne déposez pas de cartons, ni de sacs contenant des bouteilles autour des containers, quand ceux-ci ne sont pas pleins. Vous faites un beau geste, de grâce finissez-le. Le Service de collecte ne peut pas ramasser autour des containers. Cela occasionne une perte de temps, donc d'argent. La propreté de la ville, la sécurité de tous dépendent de votre discipline.

Le Comité Départemental de la Ligue Nationale Française contre le cancer et la Municipalité vous remercient de votre participation.

P.S. — Depuis le 1er Janvier 1981, nous avons récolté 43 000 kgs de verre dans notre commune. Avec votre apport massif, nous devons arriver à 80 tonnes en 1981.

© VILLE DE SISTERON

ELECTRICITE GENERALE
bâtiment - industrie
chauffage électrique
A. PARET ☎ 61.27.12 LE SIGNAVOUS
P. SCHWAB ☎ 61.21.17 LE TRIANON
04200 SISTERON

Pour bien choisir vos meubles
★ UN CHOIX AGRANDI
★ UNE EXPOSITION RENOUVELEE
★ UNE QUALITE VRAIE :
la qualité du travail artisanal
des patines à l'ancienne
des bois nobles
des cuirs souples et vivants
Meubles Bouisson
UN SPECIALISTE DU MEUBLE ARTISANAL ET DU BEAU MEUBLE
SON ADRESSE :
R.N. 85 SISTERON
Tél. 64.10.43
(magasin ouvert le dimanche après-midi)
"DES FACILITES DE PAIEMENT SUR MESURE"

MUTUALITÉ DES TRAVAILLEURS
à SISTERON, place de la République
TEL. : 61.14.94
COMPLEMENTAIRE MALADIE, HOSPITALISATION
Remboursement à 100 % des tarifs conventionnels
(+ Prime à la naissance, + Forfait cure thermale, Allocation décès, + Allocation longue maladie, + Allocation hospitalisation)
CHEZ NOUS : UNE COTISATION FAMILIALE UNIQUE
(quel que soit le nombre d'enfants)
RENSEIGNEZ-VOUS !...

SANITAIRE - CHAUFFAGE CENTRAL - VENTILATION
CHAUFFAGE ELECTRIQUE
APPAREILS MENAGERS « Arthur Martin »
ADOUCISSEURS D'EAU - TRAITEMENT DES EAUX
200 m2 Salle d'Exposition - Entrée libre
S.A.R.L. Joseph CANO
Entreprise fondée en 1946
Rue des Combes - ☎ 61.00.07 04200 SISTERON
Service Après-Vente
Contrat d'Entretien Mazout

S.T. Dupont
BRIQUETS D'ORFEVRERIE - PARIS
BIJOUTERIE
DE MARTA
53, rue Droite — SISTERON ☎ 61.00.62

Agence l'ABEILLE
ASSURANCES
INCENDIE - MULTIRISQUES - AUTOMOBILE
ACCIDENTS - MALADIE
VIE - CONTRATS SPECIAUX
TOUS CREDITS
Automobile - Immobilier - Equipement
Mme BAILLY-CONTIOS D.
Place du Dr Robert
04200 SISTERON ☎ 61.04.17

Citadelle, Cathédrale et Ville Journée Archéologique

(Suite de la page 1)

Nord et au « Réduit » qui la ponctue. A.T.M. aura enfin le bonheur de présenter la chapelle restaurée, baignée de la lumière mouvante et diaprée des vitraux.

A la Cathédrale, si mal connue, on révèlera aux visiteurs les particularités d'une grandiose architecture qui livre lentement ses secrets et ses formules.

Et qui connaît bien les tableaux de la Cathédrale et ses statues ? Voila une occasion peut-être de plus aimer cette part du patrimoine Sisteronnais.

Tout le monde est invité à cette Journée archéologique. Point n'est besoin d'être membre de la « Société Scientifique et Littéraire » et de son « Comité de Sauvegarde ». Si vous aimez les monuments anciens, s'ils vous posent des questions sans réponses, participez, à l'heure qu'il vous plaira et pour le monument de votre choix, à cette Journée destinée comme les précédentes à sensibiliser l'opinion sur les richesses du Haut pays Provençal.

P. C.

VIF SUCCES DU CONCERT A LA CATHEDRALE DE SISTERON POUR AMNESTY INTERNATIONAL

—o—

Les quelques deux cents auditeurs venus passer la soirée de vendredi 19 juin à la cathédrale n'ont pas été déçus par le programme de choix qui leur était proposé.

Parmi cet auditoire inhabituellement fourni à Sisteron, en dehors des concerts classiques de l'été, on remarquait la présence de Monsieur Paul BERNARD, Conseiller Général, et de Madame.

Une première partie instrumentale était assurée par le TRIO LEON DECHESNE, composé d'un violon tenu par Jacqueline DELISSE, violoniste de talent bien connue des mélomanes du département ; Jeanne LENOBLE, virtuose du piano et également altiste confirmée (elle est premier prix de Conservatoire) ; et puis Léon DECHESNE, violoncelliste, sociétaire des concerts du Conservatoire de Paris.

Ce Trio plein de fougue interprétait tout d'abord le Divertimento de Mozart pour trio à cordes. Un Trio de Beethoven pour violon, violoncelle et piano. Une très belle sonate de Boccherini, pour violoncelle et piano.

Léon DECHESNE joua seul une intéressante pièce de sa composition intitulée « Dialogue ».

Après cet heureux moment de musique instrumentale, le GLORIA de VIVALDI était donné avec le meilleur effet par la chorale et l'ensemble instrumental des Centres Musicaux Ruraux, sous la conduite d'Arlette VIAL. Cette œuvre brillante et généreuse prenait alors dans la cathédrale toute sa dimension musicale.

Le groupe vocal et instrumental des Centres Musicaux Ruraux, dont la renommée est maintenant bien établie, dès sa mise en place, était salué par une ovation du public, prélude à une interprétation vivante et chaleureuse où la qualité des voix se superposait merveilleusement à l'orchestre ou bien se confondait tour à tour dans les harmonies des instruments.

Nous soulignerons le talent des trois solistes qui ont enchanté avec justesse et une fort belle expression. Il s'agit des deux sopranos solos : Edmée BEGNIS et Magali VIAL et de Annie MARIMOT, contralto.

Nous avons constaté la grande qualité de l'orchestre, composé de 8 violons, deux altos, deux violoncelles et piano. Outre la présence de très jeunes musiciens on notait dans cet ensemble la participation de Mesdames Jacqueline DELISSE (violon), Jeanne LENOBLE et Nicole OLIVIER (altos), Gilberte BARBIER (violoncelle).

La soirée s'acheva sur de longs applaudissements, hommage amical d'une assemblée conquise et émue, à l'adresse d'interprètes qui surent se surpasser durant un moment de grâce. L'assistance sollicitait d'ailleurs un bis, et c'est ainsi que le dernier mouvement du Gloria fut rechanté avec éclat, véritable gloire instrumentale et vocale.

Les responsables locaux d'Amnesty International peuvent se targuer d'avoir à leur actif, une fois de plus, une soirée musicale de qualité, dont nous souhaitons la continuité avec d'autres concerts d'un égal niveau.

Amnesty International - 246 Sisteron

C.E.P.E. 1981 CENTRE DE SISTERON GARÇONS

Sont déclarés admis les candidats dont les noms suivent :

61, Marc ABRAMSON ; 63, Bernard ARMAND ; 75, Ludovic BLANC ; 76, Vincent BLANC ; 79 Bruno BORDET ; 80, Gilbert BOREL ; 84, Gilles CHARBONNIER ; 85, Xavier CHAUX ; 87, Marie-Pierre CONSTANTEN ; 89, Rémy COUTURIER ; 92, Didier DUMONT ; 93, Christophe DURAND ; 98, Joël FANFAN ; 99, Alex GALIZZI ; 101, Laurent GAUTIER ; 102 Uriel GIBERT ; 104, Frédiric GUAITIFRI ; 106, Jean-Philippe GUIGOU ; 111, Farid KESSAL ; 112, Stéphane LUISI ; 113, André MAGAUD ; 115, Michel MARGAILLAN ; 119, Olivier MOREL ; 120, Stéphane PAIX ; 125, Christian REPAUX ; 128, Jean-Luc REYNIER ; 131 Gilles ROGIER ; 132, Patrick ROIGT ; 140, Nicolas STOSSKOPF ; 142, Vincent WIDEMAN ; 144, Roland ZANON ; 147, Philippe BRUN ; 150, Frédéric MARCALLI ; 151 Angélo PERCIO ; 152, Noël TRAISNEL ; 153, Franck SAVRE.

FILLES ET ADULTES

Sont déclarés admis les candidats dont les noms suivent :

Fabienne ACCHIARDI ; Mylène AOUST ; Isabelle DANDOIY ; Nathalie FRIGERIO ; Martine GHIBARDO ; Laurence GIBAUD ; Renée-Dominique LE GALL ; Christine MERY ; Nadine MORARD ; Laurence REYNAUD ; Pascale SCUITTI ; Isabelle SOUBEYRAND ; Evelyne BRIMOCOMBE ; Bénédicte PIJAUT.

Adultes : Régine LAUGIER ; Paulette RICHAUD ; MARCO D'AGRUMA ; Antoine NAVARRO.

CENTRE AERE 1981

20 Juillet - 12 Septembre

Le 20 Juillet prochain, CHANTEREINE ouvrira ses portes aux enfants de Sisteron dans le cadre du Centre aéré d'été.

Agés de 6 à 14 ans dans l'année civile, les enfants seront accueillis selon une formule identique à celle des séjours précédents :

— Ramassage dans les quartiers ;

— Journée continue de 9 à 17 h avec déjeuner et goûter inclus ;

— Activités multiples et variées tant ludiques que sportives ou culturelles.

Les inscriptions seront reçues au secrétariat du Centre de Loisirs (entrée montée de la Citadelle) les : lundis, mardis et jeudis de 9 à 11 h et de 14 à 18 h 30, du 22 Juin au 7 Juillet inclus **exclusivement.**

Le paiement des séjours, dégressif en fonction de la durée et du nombre d'enfants se fera à l'inscription.

Seule la participation financière aux activités « camping » et « cheval » sera réglée ultérieurement en supplément.

ATTENTION !

Les inscriptions seront limitées à 120 enfants par séjour.

ELECTIONS LEGISLATIVES

Résultats des Elections Législatives du 21 Juin 1981, deuxième Tour, en ce qui concerne la région :

1re CIRCONSCRIPTION

INSCRITS : 42.435 VOTANTS : 32.471 EXPRIMES : 31.736

MASSOT (MRG - PS) ..... 19.050 (60,03 %)
SAVORNIN (UNM - RPR) .... 12.686 (39,97 %)

MASSOT EST REELU.

CANTON de SISTERON

AUTHON
I. 51 V. 43 E. 42
MASSOT 30
SAVORNIN 12

ENTREPIERRES
I. 129 V. 98 E. 95
MASSOT 65
SAVORNIN 30

MISON
I. 510 V. 413 E. 406
MASSOT 247
SAVORNIN 159

ST-GENIEZ
I. 80 V. 54 E. 54
MASSOT 34
SAVORNIN 20

SISTERON
I. 4.299 V. 3.284 E. 3.209
MASSOT 1.932
SAVORNIN 1.277

CANTON de VOLONNE

AUBIGNOSC
I. 220 V. 183 E. 176
MASSOT 99
SAVORNIN 77

CHATEAU-ARNOUX
I. 3.913 V. 2.968 E. 2.897
MASSOT 1.831
SAVORNIN 1.066

CHATEAUNEUF-VAL-SAINT-DONAT
I. 150 V. 112 E. 112
MASSOT 74
SAVORNIN 38

L'ESCALE
I. 626 V. 503 E. 490
MASSOT 303
SAVORNIN 187

MONTFORT
I. 194 V. 167 E. 166
MASSOT 122
SAVORNIN 44

PEIPIN
I. 408 V. 318 E. 311
MASSOT 179
SAVORNIN 132

SALIGNAC
I. 159 V. 132 E. 130
MASSOT 91
SAVORNIN 39

SOURRIBES
I. 71 V. 60 E. 59
MASSOT 24
SAVORNIN 35

VOLONNE
I. 941 V. 789 E. 773
MASSOT 403
SAVORNIN 370

CANTON de La MOTTE

LE CAIRE
I. 66 V. 58 E. 58
MASSOT 49
SAVORNIN 9

CHATEAUFORT
I. 28 V. 21 E. 21
MASSOT 11
SAVORNIN 10

CLAMENSANE
I. 128 V. 94 E. 93
MASSOT 64
SAVORNIN 29

CLARET
I. 129 V. 92 E. 91
MASSOT 64
SAVORNIN 27

CURBANS
I. 167 V. 141 E. 133
MASSOT 86
SAVORNIN 47

MELVE
I. 78 V. 65 E. 63
MASSOT 44
SAVORNIN 19

LA MOTTE DU CAIRE
I. 384 V. 329 E. 323
MASSOT 207
SAVORNIN 116

NIBLES
I. 30 V. 26 E. 26
MASSOT 24
SAVORNIN 2

SIGOYER
I. 46 V. 41 E. 40
MASSOT 27
SAVORNIN 13

THEZE
I. 120 V. 106 E. 98
MASSOT 85
SAVORNIN 13

VALAVOIRE
I. 61 V. 44 E. 43
MASSOT 35
SAVORNIN 8

VALERNES
I. 163 V. 129 E. 118
MASSOT 89
SAVORNIN 29

VAUMEILH
I. 155 V. 133 E. 130
MASSOT 104
SAVORNIN 26

2me CIRCONSCRIPTION

INSCRITS : 45.357 VOTANTS : 35.986 EXPRIMES : 35.333

BELLON (PS) ..... 20.016 (56,65 %)
CABANNE (UNM - UDF) .... 15.317 (43,35 %)

BELLON EST ELU.

CANTON DE TURRIERS

BAYONS
I. 156 V. 125 E. 120
MASSOT 91
SAVORNIN 29

BELLAFAIRE
I. 154 V. 123 E. 122
MASSOT 84
SAVORNIN 38

FAUCON-DU-CAIRE
I. 26 V. 24 E. 24
MASSOT 16
SAVORNIN 8

GIGORS
I. 43 V. 36 E. 35
MASSOT 18
SAVORNIN 17

PIEGUT
I. 65 V. 56 E. 56
MASSOT 34
SAVORNIN 22

TURRIERS
I. 229 V. 176 E. 172
MASSOT 108
SAVORNIN 64

URTIS-VENTEROL
I. 155 V. 113 E. 111
MASSOT 86
SAVORNIN 25

CANTON DE NOYERS

BEVONS
I. 67 V. 64 E. 63
BELLON 30
CABANNE 33

CHATEAUNEUF-MIRAVAIL
I. 55 V. 46 E. 44
BELLON 28
CABANNE 16

CUREL
I. 27 V. 17 E. 17
BELLON 7
CABANNE 10

NOYERS-SUR-JABRON
I. 254 V. 186 E. 180
BELLON 131
CABANNE 49

LES OMERGUES
I. 96 V. 79 E. 77
BELLON 47
CABANNE 30

ST-VINCENT-s-JABRON
I. 114 V. 94 E. 92
BELLON 59
CABANNE 33

VALBELLE
I. 109 V. 92 E. 92
BELLON 67
CABANNE 25

CANTON DE PEYRUIS

LA BRILLANE
I. 491 V. 390 E. 380
BELLON 208
CABANNE 172

GANAGOBIE
I. 40 V. 38 E. 38
BELLON 15
CABANNE 23

LURS
I. 294 V. 231 E. 229
BELLON 115
CABANNE 114

PEYRUIS
I. 1.202 V. 1.091 E. 1.069
BELLON 551
CABANNE 518

CANTON de ST-ETIENNE

CRUIS
I. 278 V. 241 E. 239
BELLON 124
CABANNE 115

FONTIENNE
I. 61 V. 54 E. 54
BELLON 9
CABANNE 45

LARDIERS
I. 78 V. 71 E. 71
BELLON 51
CABANNE 20

MALLEFOUGASSE-AUGES
I. 60 V. 56 E. 55
BELLON 29
CABANNE 26

MONTLAUX
I. 101 V. 77 E. 73
BELLON 46
CABANNE 27

ONGLES
I. 187 V. 164 E. 161
BELLON 82
CABANNE 79

REVEST-ST-MARTIN
I. 60 V. 47 E. 47
BELLON 26
CABANNE 21

ST-ETIENNE-les-Orgues
I. 543 V. 467 E. 459
BELLON 216
CABANNE 243

Remerciements...

DE FRANÇOIS MASSOT ET DE ROBERT NIEL

Un très large courant s'est manifesté, en faveur de la Gauche dans la première circonscription des Alpes de Haute-Provence.

C'est la première fois, en effet, que la Gauche obtient plus de 60 % des suffrages. Elle est en tête dans tous les cantons sauf celui de Saint-Paul et dans 87 communes sur les 97 de la circonscription.

Ce très large succès n'a pu être obtenu que grâce au concours actif des militants et sympathisants qui, tout au long de cette campagne, nous ont apporté sans ménagement leur aide efficace et sincère. Nous tenons à les remercier ainsi que l'ensemble des 19 050 électeurs qui nous ont fait confiance.

Elus de la nouvelle majorité nationale, nous nous efforcerons de faire passer dans les faits le programme de notre Président François MITTERRAND et de représenter ainsi, dignement, la première circonscription des Alpes de Haute-Provence à l'Assemblée Nationale.

DU COMITE DE SOUTIEN A HENRI SAVORNIN

Le Comité de soutien à Henri SAVORNIN remercie tous ceux qui, appartenant à l'ancienne majorité, lui ont fait confiance. Qu'ils soient assurés que le combat qu'ils ont mené pour la liberté et la responsabilité sera poursuivi.

La Gauche a aujourd'hui entre ses mains tous les pouvoirs, qu'elle s'en montre digne ; quant à nous, nous nous montreront vigilants afin de prévenir tous excès.

La responsabilité de la France « Patrie des Droits de l'Homme »

Le 18 juin 1981, le Parlement Européen s'est prononcé contre la peine de mort, soulignant ainsi l'isolement de la France, où le débat parlementaire sur l'abolition a sans cesse été reporté. Que ce débat ait prochainement lieu ou non, nous devons tous réfléchir à la question : faut-il maintenir la peine de mort et pourquoi ?

UN MOYEN DE VENGEANCE DES VICTIMES ? Les partisans de la peine capitale affirment que, puisque l'assassin à tué, il doit être tué. Mais cette loi du talion fait-elle revivre la victime ? En répondant au crime par le crime, la société ne donne-t-elle pas raison à l'assassin ? Que peut-elle encore lui reprocher si elle agit comme lui ? Et la peine de mort n'entretient-elle pas l'engrenage de la violence ?

UNE PEINE EXEMPLAIRE ET DISSUASIVE La peine de mort est sensée faire peur aux assassins potentiels. N'exerce-t-elle pas, au contraire, une fascination sur certains individus ? Les rares récidives montées en épingle ne doivent pas cacher l'essentiel : pourquoi le taux de criminalité est-il deux fois plus élevé en France que dans les pays nordiques qui ont aboli la peine capitale ? En France même, alors que le nombre d'exécutions s'est considérablement réduit, pourquoi le taux de criminalité est-il trois fois plus faible actuellement qu'au XIXème siècle ?

UNE ŒUVRE DE JUSTICE ? Fréquente ou non, les erreurs judiciaires existent. La peine de mort n'est-elle pas une loterie ? Le sort des accusés ne dépend-il pas de la composition des jurys, de l'habileté des avocats et des procureurs, du climat politique et psychologique du moment ? Toute justice humaine est faillible ; a-t-elle le droit de prononcer des peines irréversibles ? La société n'esquive-t-elle pas ainsi ses propres responsabilités dans la criminalité ? Pourquoi la petite délinquance progresse-t-elle parallèlement au chômage (et non la grande criminalité, passible de la peine capitale, qui est stable depuis 10 ans) ?

UNE SANCTION HUMAINE ? Selon la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, signée par tous les pays y compris le nôtre, « tout homme a droit à la vie ». Et tout homme, quoiqu'il ait fait, ne doit-il pas avoir la possibilité de retrouver sa dignité d'homme ? La peine capitale n'est-elle pas aussi une forme extrême de torture ?

Mais alors, si LA PEINE DE MORT EST INCOHERENTE, INEFFICACE, INJUSTE ET INHUMAINE, à quoi sert-elle réellement ? N'est-elle pas simplement pour la société un moyen facile de rassurer et de se protéger en éliminant les déviants ? Mais alors, si l'on considère que la société française actuelle a le droit de tuer pour se défendre, comme ne pas admettre que toute société, tout état TOUT SYSTEME POLITIQUE A LE DROIT DE VIE ET DE MORT sur les individus pour se protéger ?

Comment dénier à chaque pays le droit de décider selon ses propres normes ce qu'il considère comme des « crimes particulièrement odieux » ? Comment reprocher à l'Iran d'exécuter pour adultère, prostitution, etc. ? Comment protester contre l'Afrique du Sud qui fait de la race une circonstance aggravante dans certains crimes ? Comment s'indigner que la Chine prévoit la peine de mort pour propagande contre révolutionnaire, c'est-à-dire pour l'expression d'une opinion ?

Et, si l'Etat a le droit de tuer, pourquoi s'embarrasserait-il de procédure ? L'existence de la peine de mort dans les législations constitue une caution morale des EXECUTIONS SOMMAIRES et des DISPARITIONS, en Amérique Latine notamment. Et si un homme peut être tué, pourquoi ne pourrait-il être TORTURE, souvent à mort, dans de nombreux pays ? Et si un homme peut être tué, pourquoi ne pourrait-il être EMPRISONNE, à l'Est comme à l'Ouest, parce qu'il dérange, PARCE QU'IL EXPRIME UNE OPINION DIFFERENTE ?

Dans ce domaine, la France a une responsabilité particulière. En demeurant le SEUL pays de toute l'Europe occidentale à appliquer la peine de mort en temps de paix notre pays servait de CAUTION MORALE A TOUTES LES DICTATURES. C'est pourquoi Amnesty International mène une campagne pour l'abolition totale et immédiate de la peine de mort, tant il est évident que, sans le droit à la vie, les autres droits de l'homme n'ont aucun sens.

Amnesty International - Groupe de Sisteron

Pour tous renseignements, s'adresser à Maurice ROBERT - PEIPIN

© VILLE DE SISTERON